

Association d'Entraide Universitaire

Siège social : 47 Boulevard Vauban 59000 LILLE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 juillet 2019

AEU

Comptes Annuels

Exercice clos le
31 juillet 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux membres de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association d'Entraide Universitaire relatifs à l'exercice clos le 31 juillet 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} août 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

AEU

Comptes Annuels

*Exercice clos le
31 juillet 2019*

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider de l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association..

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité

AEU

Comptes Annuels

*Exercice clos le
31 juillet 2019*

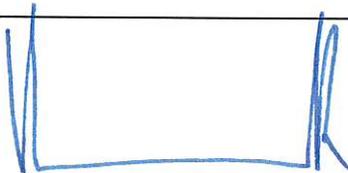
de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Villeneuve d'Ascq, le 21 novembre 2019

Le commissaire aux comptes

MAZARS


Jean-Philippe Van Dijk

ASSOCIATION D' ENTRAIDE UNIVERSITAIRE
47, Boulevard Vauban
59800 LILLE

DOCUMENTS FINANCIERS
AU 31/07/2019

*

BILAN ACTIF AU	31/07/2019	31/07/2018	Variation
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
terrain St Augustin	68 089,00	68 089,00	0,00
immeuble St Augustin	272 355,94	272 355,94	0,00
terrain St Gérard	63 825,80	63 825,80	0,00
immeuble St Gérard	279 222,20	279 222,20	0,00
terrain V Charrondière	260 000,00	260 000,00	0,00
immeuble V Charrondière	2 340 000,00	2 340 000,00	0,00
terrain Lomme	320 000,00	320 000,00	0,00
immeuble Lomme	1 280 000,00	1 280 000,00	0,00
terrain Notre Dame de la Paix	310 000,00	310 000,00	0,00
immeuble Notre Dame de la Paix	1 240 000,00	1 240 000,00	0,00
matériel spécialisé	1 874 259,98	1 743 106,89	131 153,09
matériel de transport	43 314,11	47 212,76	-3 898,65
mat.& informatique	168 741,03	148 331,18	20 409,85
meublé	350 033,06	282 394,05	67 639,01
agencements, installations	14 734 634,64	14 146 770,77	587 863,87
immobilisation en cours	0,00	695 274,77	-695 274,77
immobilisation en cours	19 302,28	0,00	19 302,28
TOTAL BRUT	23 623 778,04	23 496 583,36	127 194,68
amortissements	12 011 568,52	12 050 598,92	-39 030,40
TOTAL NET IMMO. CORP.	11 612 209,52	11 445 984,44	166 225,08
AUTRES IMMOBILISATIONS			
participation SCI Vauban Renaissance	150 619,63	150 619,63	0,00
participation SCI Facultés Catholiques	2 735 061,02	2 735 061,02	0,00
participation SCI résidence Marg.yourcenar	469 004,00	469 004,00	0,00
participation SCI Saint Martin	100 000,00	100 000,00	0,00
TOTAL BRUT	3 454 684,65	3 454 684,65	0,00
dépréciation SCI Vauban Renaissance	-106 573,08	-106 573,08	0,00
TOTAL NET	3 348 111,57	3 348 111,57	0,00
prêts	180 967,94	170 529,91	10 438,03
cautions versées	61 854,73	31 854,73	30 000,00
TOTAL NET AUTRES IMMOB.	3 590 934,24	3 550 496,21	40 438,03
ACTIF CIRCULANT			
stocks	76 331,19	6 204,93	70 126,26
dépréciation des stocks	-25 383,00	0,00	-25 383,00
créances à recevoir : brut	432 614,09	503 614,21	-71 000,12
provisions pour créances douteuses	10 441,85	4 920,35	5 521,50
<i>créances à recevoir : net</i>	<i>443 055,94</i>	<i>508 534,56</i>	<i>-65 478,62</i>
autres créances	52 438,90	83 848,24	-31 409,34
valeurs mob. de placement	1 728 804,08	638 277,83	1 090 526,25
disponibilités	1 233 108,04	870 047,04	363 061,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 508 355,15	2 106 912,60	1 401 442,55
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	640 698,34	640 857,38	-159,04
TOTAL ACTIF	19 352 197,25	17 744 250,63	1 607 946,62

BILAN PASSIF AU	31/07/2019	31/07/2018	Variation
FONDS PROPRES			
fonds de dotation	50 164,09	50 164,09	0,00
fds d'affect.projet associatif	4 200 176,04	4 197 333,30	2 842,74
fds d'affect.création résidence	75 800,00	75 800,00	0,00
résultat de la période	2 698,07	2 842,74	-144,67
total	4 328 838,20	4 326 140,13	2 698,07
subvention d'équipement	56 915,00	56 915,00	0,00
TOTAL FONDS PROPRES	4 385 753,20	4 383 055,13	2 698,07
PROVISION RISQUES ET CHARGES	391 062,40	436 868,00	-45 805,60
DETTES			
emprunts et dettes rattachées	11 177 249,60	9 740 904,14	1 436 345,46
<i>*dont à plus d'un an</i>	<i>10 403 388,92</i>	<i>9 177 202,47</i>	<i>1 226 186,45</i>
autres dettes financières	0,00	0,00	0,00
cautions résidences (*)	190 008,02	239 038,02	-49 030,00
fournisseurs & cptes rattachés	681 748,52	502 735,11	179 013,41
<i>*fournisseurs d'exploitation</i>	<i>361 158,13</i>	<i>435 977,96</i>	<i>-74 819,83</i>
<i>*fournisseurs d'immobilisations</i>	<i>320 590,39</i>	<i>66 757,15</i>	<i>253 833,24</i>
dettes fiscales et sociales	978 904,69	1 095 988,69	-117 084,00
autres dettes	392 718,59	380 968,74	11 749,85
TOTAL DETTES	13 420 629,42	11 959 634,70	1 460 994,72
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	1 154 752,23	964 692,80	190 059,43
TOTAL PASSIF	19 352 197,25	17 744 250,63	1 607 946,62

COMPTE DE RESULTAT DU 01/08/2018 AU 31/07/2019

RECETTES D'EXPLOITATION	31/07/2019	31/07/2018	ECART	ECART %
RECETTES NETTES	9 961 508,83	9 279 219,56	682 289,27	7,4%
PRODUCTION IMMOBILISEE	230 367,00	430 801,00	-200 434,00	-46,5%
SUBVENTION D'EXPLOITATION	784 525,14	818 330,74	-33 805,60	-4,1%
TRANSFERT DE CHARGES	8 248,31	18 467,49	-10 219,18	-55,3%
AUTRES PRODUITS	116 702,76	151 696,36	-34 993,60	-23,1%
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	11 101 352,04	10 698 515,15	402 836,89	3,8%

DEPENSES D'EXPLOITATION	31/07/2019	31/07/2018	ECART	ECART %
ACHATS DE MARCHANDISES	833 605,02	837 339,75	-3 734,73	-0,4%
VARIATION DE STOCKS	-70 126,26	-2 037,59	-68 088,67	3341,6%
ACHATS DE MAT.PREM. ET APPROVIS.	1 066 159,97	1 010 834,43	55 325,54	5,5%
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	2 683 271,38	2 448 822,88	234 448,50	9,6%
IMPÔTS & TAXES	216 488,49	209 149,28	7 339,21	3,5%
SALAIRES	3 413 912,04	3 026 386,11	387 525,93	12,8%
CHARGES SOCIALES	1 453 311,51	1 457 432,00	-4 120,49	-0,3%
DOTATION AMORT./IMMOBILISATIONS	1 193 142,14	1 113 832,53	79 309,61	7,1%
DOTATION PROV./ACTIF CIRCULANT	25 383,00		25 383,00	
DOT.PROV.RISQUES & CHARGES	34 321,00	91 630,00	-57 309,00	-62,5%
AUTRES DEPENSES	30 912,25	67 535,79	-36 623,54	-54,2%
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	10 880 380,54	10 260 925,18	619 455,36	6,0%

RESULTAT D'EXPLOITATION	220 971,50	437 589,97	-216 618,47	
--------------------------------	-------------------	-------------------	--------------------	--

RECETTES FINANCIERES	31/07/2019	31/07/2018	ECART	ECART %
INTERETS DE VAL.MOB.DE PLACEMENT	4 527,15	3 326,96	1 200,19	36,1%
AUTRES INTERETS ET PROD. ASSIMILES		781,41	-781,41	-100,0%
TOTAL RECETTES FINANCIERES	4 527,15	4 108,37	418,78	10,2%

DEPENSES FINANCIERES	31/07/2019	31/07/2018	ECART	ECART %
DOT.FIN.AUX AMORT. ET PROVISIONS				
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	286 038,15	296 888,52	-10 850,37	-3,7%
TOTAL DEPENSES FINANCIERES	286 038,15	296 888,52	-10 850,37	-3,7%

RESULTAT FINANCIER	-281 511,00	-292 780,15	11 269,15	
---------------------------	--------------------	--------------------	------------------	--

RESULTAT COURANT	-60 539,50	144 809,82	-205 349,32	
-------------------------	-------------------	-------------------	--------------------	--

RECETTES EXCEPTIONNELLES	31/07/2019	31/07/2018	ECART	ECART %
PROD. EXCEPT./OPERATIONS DE GESTION	20 369,85		20 369,85	
PROD. EXCEPT./OPERATIONS EN CAPITAL	45 792,51	85 320,07	-39 527,56	-46,3%
REPRISE/PROV.ET TRANSFERT DE CHARGES	345 238,00	193 475,00	151 763,00	78,4%
TOTAL RECETTES EXCEPTIONNELLES	411 400,36	278 795,07	132 605,29	32,1%

DEPENSES EXCEPTIONNELLES	31/07/2019	31/07/2018	ECART	ECART %
CHARGES. EXCEPT./OPERATIONS DE GESTION	38 053,08	133,10	37 919,98	28489,8%
VALEURS COMPTABLES ACTIFS CEDES	44 998,31	75 391,05	-30 392,74	-40,3%
DOTATION PROV CHARGES EXCEPT	86 534,40	131 592,00	-45 057,60	-34,2%
DOTATION EXCEPT PROV DEPART RETRAITE	178 577,00	213 646,00	-35 069,00	-16,4%
TOTAL DEPENSES EXCEPTIONNELLES	348 162,79	420 762,15	-72 599,36	-17,3%

RESULTAT EXCEPTIONNEL	63 237,57	-141 967,08	205 204,65	
------------------------------	------------------	--------------------	-------------------	--

EXCEDENT OU DEFICIT	2 698,07	2 842,74	-144,67	
----------------------------	-----------------	-----------------	----------------	--

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE COMPTABLE

Au bilan, avant affectation du résultat de l'exercice clos le :	31/07/2019	
dont le total est de :	19 352 197,25	€
et au compte de résultat de l'exercice,		
dégageant un excédent de :	2 698,07	€

L'exercice couvre la période du 1er août 2018 au 31 juillet 2019
Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1. FAITS CARACTERISTIQUES

Les événements significatifs principaux de l'exercice (ou postérieurs à la clôture des comptes qui aurait une incidence sur ceux-ci) sont :

- 1/ Mise en service de la résidence Marguerite Yourcenar 117 rue de Condé en Août 2018
- 2/ Hausse du stock de 70 k€. Cette augmentation est en lien avec la valorisation d'un stock au service technique pour 70 K€ et déprécié de 25 K€
- 3/ Travaux de rénovation des résidences et achat d'une plonge pour le restaurant financé par un emprunt de 2 000 K€
- 4/ Hausse des produits constatés d'avance (+190 K€) pour un montant total sur l'exercice de 1 155 K€. Cette augmentation est en lien avec l'augmentation du taux d'occupation durant le mois d'août 2019.

2. CHANGEMENTS COMPTABLES

Aucun changement comptable significatif n'est intervenu durant l'exercice

3. PRINCIPES, REGLES ET METHODE COMPTABLE

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/07/2019 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations. Les comptes ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation, de séparation des exercices, des coûts historiques, de prudence et de permanence des méthodes.

A. INFORMATIONS SUR L'APPLICATION DU REGLEMENT DES ACTIFS

1. Règlement des actifs

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été faite conformément au règlement des actifs.

La décomposition des immobilisations en composants a été faite selon la méthode prospective.

Celle-ci a été réalisée pour les immobilisations dont la valeur nette comptable était non nulle au 31/08/05 à l'exception des productions immobilisées antérieures.

En effet, ces dernières n'ont pas été décomposées et sont amorties sur 10 ans.

Les travaux de peinture antérieurement immobilisés ne sont pas considérés comme un composant et sont comptabilisés en charges.

2. Durée des amortissements

Les immobilisations acquises sur l'exercice sont amorties à compter de la date de mise en service.

Les amortissements sont pratiqués selon le mode linéaire, et en fonction de la durée de vie probable des composants des biens :

• Immeubles	40 ans
• Structures intérieures (cloisons, faux plafonds, carrelages sols ...)	20 ans
• Menuiseries extérieures	20 ans
• Ravalement de façade	20 ans
• Chauffage	15 ans
• Ascenseurs	15 ans
• Mise en sécurité	10 ans
• Electricité	10 ans
• Chambre froide	10 ans
• Sanitaire plomberie	10 ans
• Aménagements intérieurs, décoration (carrelages murs, revêtements sols ...)	10 ans
• Logiciels	3 à 5 ans

3. Valorisation de la production immobilisée

La valorisation des productions immobilisées réalisées est constatée pour leurs coûts de production qui comprend d'une part le coût d'achat des matières premières et d'autre part le coût horaire des salariés du service technique. Ce coût horaire est déterminé sur la base des salaires chargés de l'exercice précédent.

B. PROVISION POUR INDEMNITES DEPARTS A LA RETRAITE

Une estimation de la valeur actuelle des engagements de départ en retraite de l'ensemble du personnel a été calculée selon la « méthode des unités de crédits projetées avec salaire de fin de carrière ».

Le montant des engagements de retraite s'élève à 213 646 € au 31/07/2018.

L'AEU a provisionné les engagements des personnes ayant 45 ans et plus soit 178 577 € au 31/07/2019

C. PRODUITS D'EXPLOITATION

Suite à l'arrêt de la régie du CROUS, des ventes de tickets-repas et de la mise en place de la monétique, la subvention CNOUS est rapportée prorata temporis au résultat depuis le 1er août 2012.

D. TRANSFERTS DE CHARGE

Les transferts de charges de 6 K€ sont principalement constitués par les remboursements d'assurance

E. EVENEMENTS POST CLOTURE

NEANT

F. SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

En vertu de la convention d'agrément qui lie l'AEU au CROUS de Lille, l'AEU perçoit une subvention annuelle qui a pour objet de rémunérer l'AEU pour sa participation à la mission de service public confiée aux œuvres universitaires. Le versement de cette subvention de 738 790 € pour 2018 et de 725 492 € pour 2019 est subordonnée à la transmission trimestrielle au CROUS des données relatives au volume d'activité de la restauration étudiante ainsi qu'à la transmission de la fiche annuelle de gestion et d'une attestation visée par le commissaire aux comptes, certifiant le chiffre d'affaires de la restauration étudiante.

IMMOBILISATIONS	au :	31/07/2019
------------------------	-------------	-------------------

	<i>Valeur brute</i>	<i>augmentations</i>	
	<i>début d'exercice</i>	<i>réévaluation</i>	<i>acquisition</i>
FRAIS D'ETABLISSEMENT			
AUTRES IMMOB.INCORPORELLES			
terrains	1 021 914,80		0,00
constructions	5 411 578,14		0,00
matériels spécialisés	1 743 106,89		426 980,97
matériel de transport	47 212,76		0,00
matériels de bureau et informatique	148 331,18		20 409,85
meublier	282 394,05		98 943,01
install., agenc. et aménagements	14 146 770,77		1 534 004,19
immobilisations en cours	695 274,77		822 372,28
acompte sur immobilisations	0,00		389 904,68
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	23 496 583,36	0,00	3 292 614,98
participations	3 454 684,65		
autres titres immobilisés	202 384,64		43 438,03
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 657 069,29	0,00	43 438,03
TOTAL	27 153 652,65	0,00	3 336 053,01

	<i>diminutions</i>		<i>Valeur brute</i>
	<i>par virements</i>	<i>par cessions</i>	<i>fin d'exercice</i>
FRAIS D'ETABLISSEMENT			0,00
AUTRES IMMOB.INCORPORELLES			0,00
terrains		0,00	1 021 914,80
constructions		0,00	5 411 578,14
matériels spécialisés		295 827,88	1 874 259,98
matériel de transport		3 898,65	43 314,11
matériels de bureau et informatique		0,00	168 741,03
meublier		31 304,00	350 033,06
install., agenc. et aménagements		946 140,32	14 734 634,64
immobilisations en cours		1 517 647,05	0,00
acompte sur immobilisations	370 602,40		19 302,28
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00	2 794 817,90	23 994 380,44
participations			3 454 684,65
autres titres immobilisés		3 000,00	242 822,67
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00	3 000,00	3 697 507,32
TOTAL	0,00	2 797 817,90	27 691 887,76

AMORTISSEMENTS	au :	31/07/2019
-----------------------	-------------	-------------------

SITUATION MOUVEMENTS EXERCICE IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début d'exercice	Augmentation dotat.exercice	diminutions reprise exercice	Montant fin d'exercice
FRAIS D'ETABLISSEMENT				0,00
AUTRES IMMOB.INCORPORELLES				0,00
terrains	0,00			0,00
constructions	788 803,13	135 289,46	0,00	924 092,59
matériels spécialisés	1 580 927,67	85 868,48	295 610,14	1 371 186,01
matériels de transport	39 380,45	4 650,64	3 627,29	40 403,80
matériels bur. et informatique	108 126,79	24 144,74	0,00	132 271,53
meublier	163 124,71	53 980,87	31 304,00	185 801,58
install., agenc. et aménagements	9 370 236,17	889 207,95	901 631,11	9 357 813,01
avances et acomptes	0,00			0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 050 598,92	1 193 142,14	1 232 172,54	12 011 568,52
participations	106 573,08			106 573,08
autres titres immobilisés	0,00			0,00
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	106 573,08	0,00	0,00	106 573,08
TOTAL	12 157 172,00	1 193 142,14	1 232 172,54	12 118 141,60

VENTILATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS			PROVISIONS AMORTISS. DEROGATOIRES	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	LINEAIRES	EXCEPT.	DOTATIONS	REPRISES
FRAIS D'ETABLISSEMENT				
AUTRES IMMOB.INCORPORELLES				
terrains				
constructions	135 289,46			
matériels spécialisés	85 868,48			
matériels de transport	4 650,64			
matériels bur. et informatique	24 144,74			
meublier	53 980,87			
install., agenc. et aménagements	889 207,95			
avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 193 142,14	0,00	0,00	0,00
participations				
autres titres immobilisés	0,00			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	1 193 142,14	0,00	0,00	0,00

SITUATION MOUVEMENTS EXERCICE CHARGES REPARTIR/PLUSIEURS EX.	Montant début d'exercice	Augmentation dotat.exercice	diminutions reprise exercice	Montant fin d'exercice
CHARGES A REPARTIR	0,00			0,00

MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES au : **31/07/2019**

Libellé	Montant début d'exercice	Augmentations	diminutions	Montant fin d'exercice
Fonds de dotation	50 164,09			50 164,09
Subventions d'équipement CSE	56 915,00			56 915,00
Fond d'affectation projet associatif	4 197 333,30	2 842,74		4 200 176,04
Fond de création de résidences	75 800,00			75 800,00
Résultat de l'exercice	2 842,74	2 698,07	2 842,74	2 698,07
TOTAL	4 383 055,13	5 540,81	2 842,74	4 385 753,20

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	au :	31/07/2019
--------------------------------------	-------------	-------------------

NATURE DES PROVISIONS	Montant début d'exercice	Augmentations	diminutions	Montant fin d'exercice
PROVISIONS REGLEMENTEES				
provision pour indemnisation départ retraite	213 646,00	178 577,00	213 646,00	178 577,00
provision pour litiges	91 630,00	34 321,00	0,00	125 951,00
autres prov.pour risques et charges *	131 592,00	86 534,40	131 592,00	86 534,40
PROVISIONS RISQUES & CHARGES	436 868,00	299 432,40	345 238,00	391 062,40
immobilisations corporelles				
immobilisations financières	106 573,08	0,00	0,00	106 573,08
Stocks et en cours	0,00	25 383,00	0,00	25 383,00
comptes clients	0,00	0,00	0,00	0,00
autres prov. pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	106 573,08	25 383,00	0,00	131 956,08
TOTAL	543 441,08	324 815,40	345 238,00	523 018,48

* La dotation et la reprise correspondent au loyer

ETAT D'ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES au : **31/07/2019**

ETAT DES CREANCES	Montant brut	à 1 an au +	à + 1 an
créances rattachées à des participations			
prêts	180 968	4 214	176 754
autres immobilisations financières	61 855	3 823	58 032
CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	242 823	8 037	234 786
clients douteux ou litigieux	10 442	10 442	
autres créances clients	432 614	432 614	
personnel et comptes rattachés	2 500	2 500	
organismes sociaux			
impôts, taxes et autres versements	5 430	5 430	
groupe et associés	0	0	
Créance sur cession d'immobilisation	44 509	44 509	
charges constatées d'avance	640 698	640 698	
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	1 136 193	1 136 193	0
TOTAL	1 379 016	1 144 230	234 786

ETAT DES DETTES	Montant brut	à 1 an au +	> 1 an et < 5 an	à + 5 ans
emprunts auprès établissements de crédit	11 177 250	773 861	3 343 833	7 059 556
autres dettes auprès établissements crédit		0		
fournisseurs et comptes rattachés	681 749	681 749		
personnel et comptes rattachés	494 302	494 302		
organismes sociaux	351 856	351 856		
impôts, taxes et autres versements	132 747	132 747		
groupe et associés		0		
autres dettes	392 719	392 719		
produits constatés d'avance	1 154 752	1 154 752		
TOTAL	14 385 374	3 981 985	3 343 833	7 059 556

PRODUITS A RECEVOIR	31/07/2019
MONTANT DES PROD. A REC. INCLUS DANS LES POSTES DU BILAN	MONTANT
créances rattachées à des participations	
autres immobilisations financières	
créances clients et comptes rattachés	0
Personnel	
Organisme sociaux	
Etat	8 814
Divers, Produits à recevoir	206 939
Autres créances	
TOTAL	215 753

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	31/07/2019
	MONTANT
produits d'exploitation	1 154 752
produits financiers	
produits exceptionnels	
TOTAL	1 154 752

CHARGES CONSTATES D'AVANCE	31/07/2019
	MONTANT
charges d'exploitation	640 698
charges financières	
charges exceptionnelles	
TOTAL	640 698

CHARGES A PAYER	31/07/2019
	MONTANT
emprunts auprès établissements de crédit	47
dettes financières diverses	
fournisseurs et comptes rattachés	121 764
personnel et comptes rattachés	478 866
organismes sociaux	139 121
impôts, taxes et autres versements	123 714
clients, avoirs à établir	
autres dettes	
TOTAL	863 513

REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES**31/07/2019**

	Montant	% du total
Logement	6 388 867	64%
Restauration	1 630 318	16%
Santé	861 973	9%
Sport	558 482	6%
Autres	613 541	6%
Total CHIFFRE D'AFFAIRES	10 053 181	100%

EFFECTIF MOYEN**31/07/2019**

	PERSONNEL SALARIE	EQUIVALENT TEMPS PLEIN
cadres	16	14,3
employés	74	70,3
vacataires	4	0,5
contrat accompagnement emploi (cae)	5	4,6
contrat professionnalisation		
apprentis	1	1,0
TOTAL	100	90,7

ENGAGEMENTS HORS BILAN				31/07/2019	31/07/2018
INTERETS RESTANT DUS / EMPRUNTS FIGURANT AU BILAN				2 028 192,85	2 250 636,45
EMPRUNT	montant	référence			
CIL LENS 1985 SM	15	6300		0,00	31,87
CIL DUNKERQUE 1985 SM	15	1420		31,89	94,40
CIL LYS 1985 SM	15	6302		31,87	94,33
↳ néant					
SG 2010 AGENCEMENTS	820	707		26 591,21	36 737,34
↳ néant					
SG 2010 RES VAL CHARR	500	202		21 490,84	28 415,45
↳ nantissement SICAV 100 K€					
SG 2011 RES ST GERARD	750	301		99 847,88	116 748,69
↳ hypothèque sur l'immeuble : 750 K€					
CE 2011 ACQ.V CHARRONDIERE	2600	151		648 036,62	731 247,45
↳ privilège de prêteur de deniers sur l'immeuble : 2 600 K€					
CE 2011 RES AMJAVOUHEY	400	656		39 127,77	49 189,89
↳ nantissement Compte-titres 120 K€ sur 5 ans					
CE 2012 ACQ. RES CHARLES HAVEZ	1600	135		467 155,25	523 179,89
↳ privilège de prêteur de deniers sur l'immeuble : 1 600 K€					
SG 2012 AGENCEMENTS RESID	500	709		17 293,53	24 489,68
↳ hypothèque sur l'ensemble immobilier de l'AEU : 500 K€					
CE 2012 RES ST GERARD	150	155-0		21 981,64	26 532,42
↳ nantissement Compte à Terme					
CE 2012 RES AMJAVOUHEY	170	155-2		24 912,60	30 070,13
↳ nantissement Compte à Terme					
CE 2012 RES FOYER INTERNATIONAL	180	155-3		26 377,70	31 838,62
↳ nantissement Compte à Terme 150 K€ sur 5 ans					
CE 2013 RES CHARLES HAVEZ (1ère tr.)	600	108		58 296,66	70 847,77
↳ hypothèque sur St Augustin : 600 K€					
SG 2014 RES CHARLES HAVEZ (2e tr.)	500	204		49 709,43	59 680,55
↳ hypothèque sur St Gérard : 500 K€					
CE 2014 RES CHARLES HAVEZ (2e tr.)	700			75 362,49	90 054,30
↳ hypothèque sur Charles Havez : 700 K€					
CN 2017 RES NOTRE DAME DE LA PAIX	2500			388 305,65	431 383,67
↳ Privilège de prêteur de deniers sur l'immeuble : 1500 k€ hypothèque sur l'immeuble : 1 000 K€					
LBP 2019 AGENCEMENTS	2000	LBP-00006297		63 639,82	0,00
↳ néant					
LOYERS RESTANT DUS / CREDIT-BAIL FIGURANT AU BILAN				85 558,87	35 651,88
CREDIT-BAIL					
MERCEDES-BENZ Financement	total	60	mois		
Crédit bail Mercedes Sprinter Fourgon	reste	42	mois	27 729,24	35 651,88
CGI FINANCE	total	60	mois		
Crédit bail Ford Transit Connect	reste	51	mois	18 381,93	0,00
MERCEDES-BENZ Financement	total	60	mois		
Crédit bail Mercedes Sprinter Fourgon	reste	55	mois	39 447,70	0,00
TOTAL				2 113 751,72	2 286 288,33

Association d'Entraide Universitaire

Siège social : 47 Boulevard Vauban 59000 Lille

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative
à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 juillet 2019

AEU

*Rapport spécial sur les
conventions
réglementées*

*Exercice clos le
31 juillet 2019*

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Aux membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, en application de l'article R.314-59 du code de l'action sociale et des familles, il nous appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'organe délibérant.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce et à l'article L. 313-25 du Code de l'action sociale et des familles.

AEU

*Rapport spécial sur les
conventions
réglementées*

*Exercice clos le
31 juillet 2019*

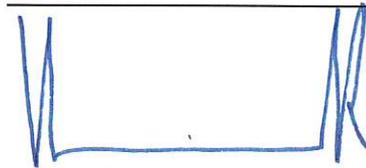
CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'organe délibérant dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Villeneuve d'Ascq, le 21 novembre 2019

Le commissaire aux comptes

MAZARS



Jean-Philippe Van Dijk
